

**OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2010
 DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

La Régie Marchés & Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains de la Commune ainsi que de l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre - distinct de celui de la Ville. Et, à la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de 2010 s'équilibraient respectivement à la somme de :

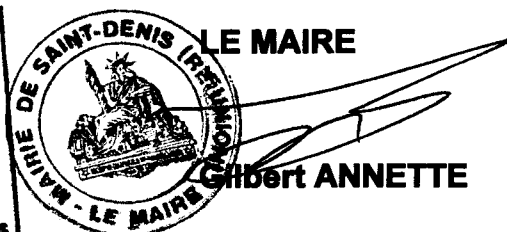
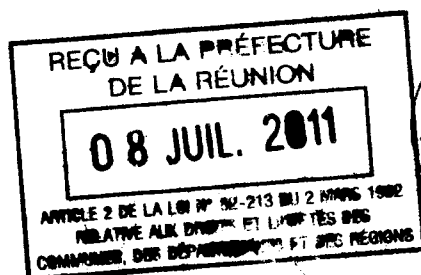
1 175 000,00 € pour la section Investissement
2 870 958,06 € pour la section Fonctionnement.

L'exécution du budget 2010 de la Régie se traduit par un **excédent global de 282 500,97 €** sections Investissement et Fonctionnement confondues. Soit encore, en tenant compte des résultats des exercices antérieurs, un **excédent cumulé global de 2 214 904,87 €**.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
EXERCICE 2009			
Report à nouveau	452 695,84 €	1 479 708,06 €	1 932 403,90 €
EXERCICE 2010			
Recettes	57 939,03 €	1 567 563,68 €	
Dépenses	131 689,58 €	1 211 312,16 €	
Résultat de l'exercice	- 73 750,55 €	356 251,52 €	282 500,97 €
Résultat cumulé de clôture	378 945,29 €	1 835 959,58 €	2 214 904,87 €

Ces résultats étant conformes à ceux issus du Compte de Gestion du Receveur Municipal, il vous est donc demandé d'approuver le Compte Administratif 2010 et de prendre acte du rapport d'activité que vous trouverez en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



L'an DEUX MIL ONZE, le SAMEDI 25 JUIN, à 09 h 13, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 35).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. CÉCILÉRY Nathalie a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ MAILLOT Gérald (arrivé à 09 h 33, au Rapport n° 11/4-01)/ HOAREAU Jean-François/
 PONIN-BALLOM Gino/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/
 VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/
 LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ ASSABY
 Maximilien (arrivé à 09 h 43, au Rapport n° 11/4-01)/ ISIDORE Marylise/ DINDAR Ibrahim/ NATIVEL Mickaël (arrivé à 09 h 39, au
 Rapport n° 11/4-01)/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/
 NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 16, au Rapport n° 11/4-02)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/
 PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ AHAMADI Salama/ TOQUET Stéphanie/ CÉCILÉRY
 Nathalie/ ALLIÉ Carmen/ INGAR Iqbal/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ ALBANY Christian (arrivé à 09 h
 42, au Rapport n° 11/4-01)/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine/ LOCATE Raziah

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

BAREIGTS Éricka	à partir de l'arrivée de son mandataire à 09 h 33 au Rapport n° 11/4-01	par MAILLOT Gérald
PONIN-BALLOM Gino	à son départ à 11 h 09 au Rapport n° 11/4-12	par DINDAR Ibarhim
LAURET Edmond	à son départ à 11 h 49 au Rapport n° 11/4-34	par VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini
ESPÉRET Jean-Pierre		par LOWINSKY Jacques
ADAMÉ Brigitte	pour toute la durée de la séance	par ANDAMAYE Marie-Annick
HOARAU Emmanuel		par ORPHÉ Monique
JAVÉL François		par PESTEL René Louis
TROTET Maryse	jusqu'au départ de son (sa) mandataire à 10 h 54 après vote du Rapport n° 11/4-02	par INGAR Iqbal
SALIMINA Patricia		par ALLIÉ Carmen

Les membres présents, au nombre de 45 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application de l'Article L. 2121-14 (alinéas 2 et 3) du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, de ORPHÉ Monique en qualité de Présidente de Séance chargée de remplacer le Maire pour diriger les débats et pour mettre aux voix les Rapports relatifs au Compte Administratif :

- 11/4-02 Budget principal,
- 11/4-04 Budget Annexe Eau,
- 11/4-06 Régie Marchés et Droits de Place,
- 11/4-10 Régie Affaires Funéraires.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

retraits

Les Rapports n° 11/4-16 – mutualisation des services entre la Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR) et la Ville de Saint-Denis dans le cadre du projet de Centre Culturel Intercommunal de l'îlot Jeumon - et n° 11/4-32 - changement de dénomination d'un gymnase et d'une voie (actuels Gymnase Jean Joly et Chemin des Bauhinias à la Montagne - ont été retirés de l'Ordre du Jour de Séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- ORPHÉ Monique Rapport n° 11/4-20
au titre de la SIDR
- MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)
- (1) PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)

SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

(1) parti au Rapport n° 11/4-12

.../...

- ORPHÉ Monique	au titre de la SIDR	Rapport n° 11/4-21
- MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)		
(1) PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)		
(2) ANNETTE Gilbert	à titre personnel	Rapport n° 11/4-22
- BRISSAC-FÉRAL Claude	au titre du CROUS	Rapport n° 11/4-46
(1) PONIN-BALLOM Gino	au titre de l'AGCVD	
- VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini		
- CASSIM-CADJEE Mohammad		
- NAILLET Philippe		
(3) LAURET Edmond	au titre de la SEDRE	Rapport n° 11/2-52
- ORPHÉ Monique	au titre de la SIDR	
- MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)		
(1) PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)		
- ORPHÉ Monique	au titre de la SIDR	Rapport n° 11/4-54
(7) MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)		
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)		
- ORPHÉ Monique	au titre de la SIDR	Rapport n° 11/4-55
(7) MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)		
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)		
- ANNETTE Gilbert	au titre du CCAS	Rapport n° 11/4-58
- ORPHÉ Monique		
- VICTORIA RETOURNAT Danielle		
- PESTEL René Louis		
- ISIDORE Marylise		
- TURPIN Marie-Annick		
- ANDAMAYE Marie-Annick		
(4) TROTET Maryse		
(5) ALBANY Christian		

SIDR	Société Immobilière du Département de la Réunion	(1)	parti au Rapport n° 11/4-12
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires	(2)	lien de parenté avec le Directeur d'une structure contractante
AGCVD	Association de Gestion du Centre-Ville Dionysien	(3)	parti au Rapport n° 11/4-34
SEDRE	Société d'Équipement du Département de la Réunion	(4)	absente à la séance
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	(5)	parti au Rapport n° 11/4-02

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Elus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	ARRIVÉES	
MAILLOT Gérald	à 09 h 33	au Rapport n° 11/4-01
NATIVÉL Mickaël	à 09 h 39	au Rapport n° 11/4-01
ALBANY Christian	à 09 h 42	au Rapport n° 11/4-01
ASSABY Maximilien	à 09 h 43	au Rapport n° 11/4-01
NAILLET Philippe	à 10 h 16	au Rapport n° 11/4-02
	DÉPLACEMENTS	
INGAR Iqbal	de 09 h 45 à 10 h 07	du Rapport n° 11/4-01 au Rapport n° 11/4-02
CHÉFIARE Claudine	de 09 h 45 à 10 h 33	du Rapport n° 11/4-01 au Rapport n° 11/4-02
BARDIÈRE Jean-Michel	de 11 h 35 à 11 h 37	du Rapport n° 11/4-28 au Rapport n° 11/4-29
	DÉPARTS	
HOARAU Serge	à 10 h 49	avant vote du Rapport n° 11/4-02
ALLIÉ Carmen INGAR Iqbal VICTORIA René-Paul ALBANY Christian CHÉFIARE Claudine LOCATE Raziah	à 10 h 54	après vote du Rapport n° 11/4-02

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

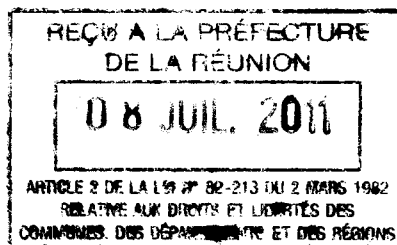
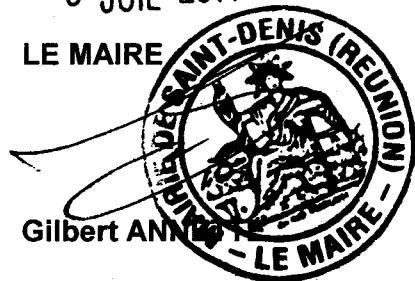
<i>Elus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	DÉPARTS	
PONIN-BALLOM Gino	à 11 h 09	au Rapport n° 11/4-12 <i>procurator à DINDAR Ibrahim</i>
LAURET Edmond	à 11 h 49	au Rapport n° 11/4-34 <i>procurator à VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini</i>

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le

- 6 JUIL 2011

et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 45 sur 55.

LE MAIRE



**OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2010
 DE LA REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

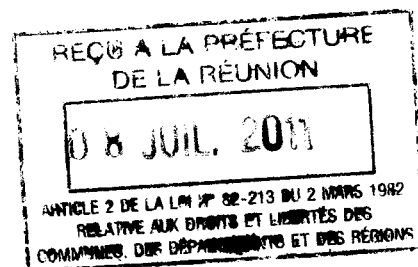
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/4-06 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Maximilien ASSSABY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale et Economie Marchande / Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**



1 abstention

pour

Jean-Michel BARDIERE

autres élus présents et mandatés

Approuve le Compte Administratif 2010 de la Régie Marchés & Droits de Place qui fait apparaître :

un excédent cumulé de 378 945,29 €

en section Investissement

un excédent cumulé de 1 835 959,58 €

en section Fonctionnement

Soit un excédent cumulé global de 2 214 904,87 €

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le - 6 JUIL. 2011



LE MAIRE

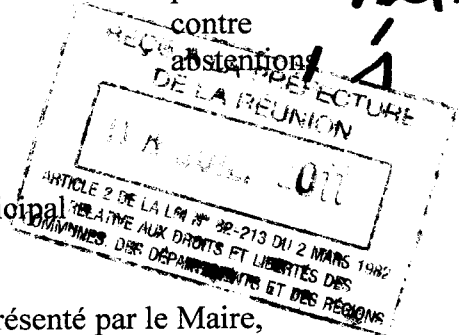
GILBERT ANNETTE

ARRETE DES SIGNATURES

37 voix + 5 votes par procuration (*)

Conférence « Chepeau »

Nombre de membres en exercice 55
Nombre de membres présents 45
Nombre de suffrages exprimés 43
Nombre de voix pour 112 (113)
contre 1
abstentions 1



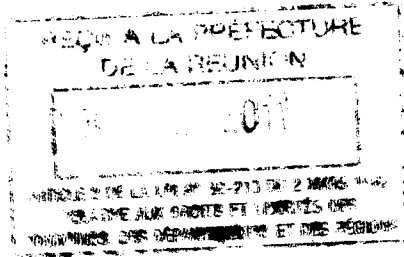
Date de convocation du Conseil Municipal
17 juin 2011

Compte Administratif 2010 de la Régie Marchés et Droits de Place présenté par le Maire,
à Saint-Denis, le 25 juin 2011

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en quatrième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 25 juin 2011

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

Beltra
Dur
RP
Photod
RP
Garde
certelu



Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le



Hôtel de Ville, le 17 JUIN 2011

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par Michel CANABADY MOUTIEN
Référence **CF 26** / 2011 / JCD / MCM
Objet Conseil Municipal du samedi 25 juin 2011
(convocation de l'assemblée délibérante)

Madame,
Chère Collègue,

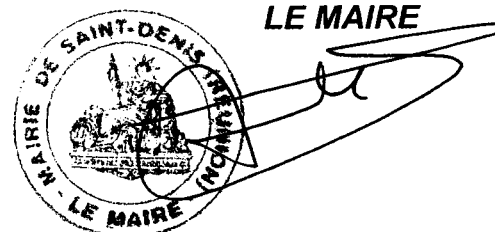
J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- * l'Ordre du Jour, intégrant les avis des Commissions,
- * les Rapports, projets de Délibérations et annexes éventuelles y relatives,

qui seront soumis à votre examen et approbation lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **quatrième séance annuelle**

le **SAMEDI 25 JUIN 2011**, à **09 h 00**,
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame,
Chère Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Gilbert ANNETTE

Le présent envoi
comporte **5** liasses
numérotées de **1/5** à **5/5**.

LIBERTÉ ■ ÉGALITÉ ■ FRATERNITÉ



Hôtel de Ville, le 17 JUIN 2011

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par Michel CANABADY MOUTIEN
Référence **OF26** / 2011 / JCD / MCM
Objet Conseil Municipal du samedi 25 juin 2011
(convocation de l'assemblée délibérante)

Monsieur,
Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli :

- * l'Ordre du Jour, intégrant les avis des Commissions,
- * les Rapports, projets de Délibérations et annexes éventuelles y relatives,

qui seront soumis à votre examen et approbation lors du **CONSEIL MUNICIPAL** réuni en **quatrième séance annuelle**

le **SAMEDI 25 JUIN 2011**, à **09 h 00**,
en la **Salle Polyvalente** de l'**Hôtel de Ville**.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur,
Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

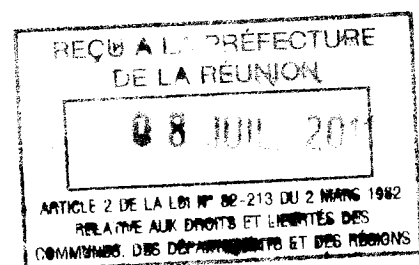
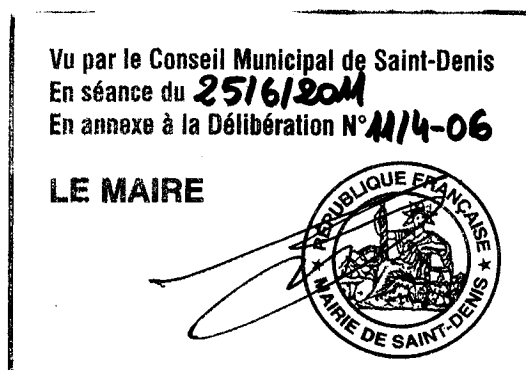
Le présent envoi
comporte **5** liasses,
numérotées de **1/5** à **5/5**.

L I B E R T É ■ É G A L I T É ■ F R A T E R N I T É

Département de la Réunion
Commune de Saint-Denis

LIASSE 4/5

Conseil Municipal
du samedi 25 juin 2011
(quatrième séance annuelle)



COMPTE ADMINISTRATIF 2010
DE LA REGIE MARCHES
ET DROITS DE PLACE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGIE MARCHÉ

POSTE COMPTABLE DE

M 4

Compte Administratif

REGIE MARCHÉ

**ANNEE
2010**

SOMMAIRE

<p><u>I - Présentation générale du budget</u> Informations générales - Execution du budget Informations générales - Execution du budget (suite) I 1 - Vue d'ensemble du compte administratif I 2 - Equilibre financier I 2 A - Equilibre financier du compte administratif (section d'exploitation) I 2 B - Equilibre financier du compte administratif (section d'investissement) <u>II - Vote du budget</u> Niveau de vote II A - Section d'exploitation - Vue d'ensemble II A1 - Section d'exploitation - dépenses II A2 - Section d'exploitation - recettes II B - Section d'investissement - Vue d'ensemble II B - Dépenses II Bbis - Recettes II B1 - Section d'investissement - Dépenses II Bbis1 - Section d'investissement - Dépenses II B2 - Section d'investissement - Recettes II Bbis2 - Section d'investissement - Recettes II B3 - Détail des chapitres d'opérations d'équipement II B3bis - Détail des chapitres d'opérations pour le compte de tiers</p>		
<p><u>III - Annexes</u> III 1 - Reprise des résultats de l'exercice N-1 III 2 - Détail par article des opérations financières en dépenses III 2 - Détail par article des opérations financières en recettes III 3 - Détail des opérations d'ordre de section à section Détail des opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement III 4 - situation des AP/CP III 5 - Présentation consolidée du budget principal du SPIC et des budgets annexes (SPIC à autonomie financière et personnalité morale) III 6 - Budget eau et assainissement - état de ventilation - section d'exploitation III 6 - Budget eau et assainissement - état de ventilation - section d'investissement Arrêté et signature</p>	Joint	Sans Objet

INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET

RESTE A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	
Dépenses	Recettes	Solde(B)	EXCEDENT	DEFICIT
32 095,49	30 329,92	-1 765,57	1 834 194,01	
			378 945,29	
32 095,49	30 329,92	-1 765,57	2 213 139,30	

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap/ art	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'EXPLOITATION		
70	Vtes pdts fab., pres. de scves march.	30 329,92
TOTAL		30 329,92

SECTION D'INVESTISSEMENT		
TOTAL		

I - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
EQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF	2A

A - SECTION D'EXPLOITATION-REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS			TITRES EMIS		
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
Gestion des services			Gestion des services		
011	Charges à caractère général	431 146,18	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 567 563,68
012	Charges de personnel et frais assim.	554 389,40	73	Produits issus de la fiscalité	
65	Autres charges de gestion courante		74	Subventions d'exploitation	
014	Atténuation de produits		75	Autres produits de gestion courante	
			013	Atténuation de charges (sauf 6611)	
Total des dépenses de gestion des services		985 535,58	Total des recettes de gestion des services		1 567 563,68
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	167 837,55	77	Produits exceptionnels	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 153 373,13	TOTAL DES RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		1 567 563,68
SOLDE DES OPERATIONS REELLES :			EXCEDENT		414 190,55
			DEFICIT		

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION			
TOTAL MANDATS D'ORDRE	57 939,03	TOTAL TITRES D'ORDRE	
AUTOFINANCEMENT DEGAGE : POSITIF			57 939,03
NEGATIF			

TOTAL DES MANDATS DE L'EXERCICE	1 211 312,16	TOTAL DES TITRES DE L'EXERCICE	1 567 563,68
--	--------------	---------------------------------------	--------------

POUR INFORMATION, RESULTAT REPORTE DE N-1			
D 002		R 002	1 479 708,06

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 211 312,16	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	3 047 271,74
--	--------------	--	--------------

I-L'assemblée a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- avec les opérations listées en page

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

II-En l'absence de mention au paragraphe I ci dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opération.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile